



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants Maison Centrale de Saint-Martin de Ré

Le 17 mars 2020

COVID 19 : Où sont les protections minimales pour les surveillants ?

Madame la directrice, le SPS vous rappelle qu'à ce jour le COVID 19, classé par l'OMS comme une pandémie, a fait plus de 248 morts et plus de 6800 personnes infectées.

Le gouvernement a pris la décision de confiner la population Française chez elle.

Madame la directrice, les surveillants à ce jour, ne dispose même pas du minimum en détention. Les surveillants n'ont pas à leur disposition de gel hydro-alcoolique, et encore moins des masques de protection.

Madame la directrice, je vous rappelle les principes de l'article 4221-2 du code du travail qui rappelle à l'employeur public de prendre des mesures pour éviter les risques professionnels etc, etc...

Les surveillants ne souhaitent pas rapporter chez eux au sein de leur famille le COVID 19.

Le SPS vous demande de mettre à disposition le minimum pour que les agents puissent se préserver de toutes infections.

Il est quand même hallucinant d'être arrivé à vous demander de vous soucier de cet état de fait.

Les surveillants de détention sont-ils de la chair à canon aux yeux de l'administration ?

Est-il normal de travailler dans de telles conditions alors que même les employés de caisse des grandes surfaces eux sont dotés du minimum d'EPI !

Madame la directrice, si rien est fait et que le COVID 19 vient à infecter au sein de la détention, ne vous étonnez pas alors que les agents mettent en avant un droit de retrait pour votre inconséquence quant à la gestion de cette crise, pandémie qui touche le monde entier, mais apparemment pas à Saint Martin de Ré !!!!!!!!!

Madame la directrice, le SPS exige que vous dotiez les agents à titre individuel de masques ainsi que de gel hydro-alcoolique. Le gel doit être à disposition rapide des agents.

Nous ne vous demandons pas une faveur avec ce minimum d'EPI mais simplement votre travail et d'appliquer les textes et les recommandations de l'Etat .

Et non, Saint Martin de Ré et ses surveillants n'ont pas le totem d'immunité, nous sommes désolé de vous l'apprendre.

Le bureau local SPS